Propositions issues des Assises de la protection sociale des Français de l'Etranger

-

Mission de conseil article L 121-1

Proposition CFE

Jean- Michel Alonzeau Renée Aupetit Nathalie Durand

Dates de la concertation

Du 10 mars au 10octobre 2025

Dates de remise des 25 propositions retenues par les panélistes
Le 2 octobre 2025

Date de remise du rapport, le 2 octobre 2025

Table des matières

Note liminaire	
Aides Sociales Directes et Indirectes	
RÉFORME GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS D'AIDE	
PROPOSITIONS BASÉES SUR LA CONTRIBUTION	
SITUATIONS PARTICULIÈRES ET CAS SPÉCIAUX	
AIDES LIÉES AU HANDICAP (AEH/AAH)	
AIDE SPÉCIFIQUE "GRAND ÂGE" ET DÉPENDANCE	
PROTECTION JURIDIQUE ET AIDE ADMINISTRATIVE	
INFORMATION ET COMMUNICATION	
2. BOURSES SCOLAIRES ET AESH	
Politique générale et critères d'attribution	
RÉFORME DES CRITÈRES D'ATTRIBUTION	
UNIVERSALITÉ ET GRATUITÉ	
SIMPLIFICATION ADMINISTRATIVE	
EXTENSION DU CHAMP D'APPLICATION	
ÉQUITÉ FAMILIALE ET CONTRÔLE	
PROPOSITIONS D'AMÉLIORATION ORGANISATIONNELLE	
RÉFORME STRUCTURELLE COMPLÈTE	
CRITIQUES DU SYSTÈME ACTUEL	
ACCOMPAGNANTS DES ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP (AESH)	
ACCUIVIFACINAIN 13 DES ELEVES EIN SHI VALIUN DE MAINDICAT (AESM)	Error: Bookinark not defined

AMÉLIORATION DES BOURSES EXISTANTES	Error! Bookmark not defined
3. L'Avenir de la Caisse des Français de l'Étranger	13
FINANCEMENT ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE	14
RÉFORME DU MODÈLE D'ASSURANCE ET TARIFICATION	
AMÉLIORATION DES PRESTATIONS ET REMBOURSEMENTS	16
MODERNISATION DE LA GESTION ET DES SERVICES	16
LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLE	17
COMMUNICATION ET FORMATION	19
EXTENSION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE	19
RETRAITE	20

Note liminaire

Assises de la protection sociale des Français de l'Étranger- Panel citoyen

Contexte de la démarche

<u>Un site internet des Assises de la Protection Sociale des Français de l'étranger</u> a été mis en place pour permettre à l'ensemble des Français de l'étranger de s'informer et de contribuer, en présentiel (organiser son propre débat) comme à distance (webinaires, rédiger un cahier d'acteurs, questionnaires). Les contributions ont été closes le 15 septembre 2025. Les garants de <u>la Commission Nationale du Débat Public</u> ont recueilli et analysé l'ensemble des contributions pour collecter l'ensemble des propositions portant sur trois thématiques :

- Les aides sociales directes et indirectes
- Les bourses scolaires et AESH
- L'avenir de la Caisse des Français de l'Étranger (CFE)

Rôle du panel citoyen

Afin de renforcer la parole citoyenne dans ce processus consultatif, l'AFE a constitué un panel citoyen. Un premier atelier s'est tenu fin septembre pour définir les critères « cadres » de sélection des propositions¹ en s'appuyant sur l'expertise de l'AFE et de son collège d'experts. Ces critères « cadres » et ceux proposés par les panelistes ont permis de sélectionner entre 22 et 25 propositions par thématique.

¹ Les critères sont évalués par les rapporteurs dans les tableaux ci-après. En vert : facile ; en jaune : moyennement facile ; en rouge : difficile.

En tant que panéliste ou observateur, vous êtes invité.e à sélectionner 12 propositions et à les classer par ordre prioritaire pour chacune des trois thématiques.

Modalités pratiques

- 1. Prenez connaissance des propositions sélectionnées pour chaque thématique
- 2. Sélectionnez et classer les 12 propositions que vous jugez prioritaires pour chacun des trois thématiques
- 3. Enregistrez vos choix via le lien internet qui vous sera envoyé le jeudi 9 octobre à midi (heure de Paris).

Attention : le lien vous permettra de faire votre sélection jusqu'au vendredi 10 octobre à midi (heure de Paris). Il sera ensuite desactivé.

1. Aides Sociales Directes et Indirectes

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « dispositif des aides sociales directes (allocation de solidarité, allocation à durée déterminée, secours mensuel spécifique enfant, secours occasionnel, allocation enfant et adulte handicapé) et indirectes (dispositif de subvention aux organismes locaux d'entraide et de solidarité) afin qu'elles soient à la fois plus efficaces, mieux ciblées et adaptées aux besoins ».

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises: Depuis les années 1980, des aides sociales directes et indirectes soutiennent les Français établis hors de France en situation de précarité. Allocations de solidarité, aides ponctuelles, soutien aux personnes en situation de handicap, ces dispositifs sont essentiels pour garantir un filet de sécurité à ceux qui en ont besoin. En parallèle, les Organismes Locaux d'Entraide et de Solidarité (OLES) jouent un rôle clé en apportant une aide de proximité aux compatriotes en difficulté. Cependant, avec l'évolution des profils des bénéficiaires, la répartition des

aides et les contraintes budgétaires, il est nécessaire de repenser ces dispositifs pour les rendre plus accessibles et mieux adaptés aux réalités de l'expatriation.

Les Assises de la Protection Sociale dresseront un état des lieux des aides existantes, de leur financement et des critères d'attribution. L'objectif est de clarifier les conditions d'accès, simplifier les démarches administratives et améliorer la répartition des ressources. À travers ces échanges, nous devons poser les bases d'un système plus équitable, transparent et adapté aux besoins réels des Français établis hors de France, tout en garantissant sa viabilité à long terme.

Parmi les 23 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur les Aides sociales directes et indirectes, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

RÉFORME GÉNÉRALE DES DISPOSITIFS D'AIDE

Propositions

Numéro

- 1.1 Simplification et uniformisation des critères d'accès aux aides.
- Quotient familial unifié (modèle CAF France) pour garantir équité entre foyers. → Proposition soutenue par plusieurs panélistes.

Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité

PROPOSITIONS BASÉES SUR LA CONTRIBUTION

Numéro	Propositions	Impact	Egalite	Acceptabilité &	Cout &
Numero	Tropositions	mesurable	d'accès	lisibilité	efficacité
1.3	Principe d'aide différentielle : prise en compte des dispositifs locaux avant intervention française (éviter les doubles aides). \rightarrow Proposition jugée pertinente.				
1.4	Indexation des aides sur l'inflation et réévaluation continue.				
1.5	Importance d'une campagne de communication claire et digitale pour informer les bénéficiaires.				
1.6	Débat autour de l'accès basé sur les cotisations : certains favorables (justice contributive), d'autres opposés (logique de solidarité universelle).				
1.7	Réduction du coût de la CFE (Caisse des Français de l'Étranger) jugée nécessaire (trop chère pour petites retraites).				
1.8	Lien impôts/droits évoqué par certains panélistes (notamment ceux qui paient des impôts en France malgré l'expatriation).				

SITUATIONS PARTICULIÈRES ET CAS SPÉCIAUX

		Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.9	Améliorer la communication sur les droits et conditions d'accès (point d'accord général).				
1.10	Créer un fonds d'urgence de 10 M€ pour catastrophes naturelles, crises sanitaires, événements majeurs. → Largement soutenue.				
1.11	Importance du rapatriement/évacuation médicale rapide.				

Interlocuteurs francophones dans les situations de crise ; débat sur l'inclusion d'autres langues (hispanophone pour pays comme l'Argentine).



AIDES LIÉES AU HANDICAP (AEH/AAH)

Numéro Propositions Création d'une MDPH dédiée aux Français de l'étranger (Maison 1.13 Départementale des Personnes Handicapées) → Proposition phare, très soutenue. 1.14 Alignement des barèmes d'invalidité sur ceux de la France. Amélioration du calcul des droits : prise en compte de la fiscalité et des salaires locaux.

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)

	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
ò				

AIDE SPÉCIFIQUE "GRAND ÂGE" ET DÉPENDANCE

Numéro	Propositions
1.16	Allocation "grand âge" pour personnes âgées à l'étranger.
1.17	Importance de garantir la continuité de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé).
1.18	Soutien renforcé au retour (réinsertion administrative, sociale et médicale).

Critères ch	apeau (outr	e les valeurs r	épublicaines)
lmnact	Γσοli±ο.	A cooptabilit	Cout 0

Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilit é & lisibilité	Cout & efficacité

1.19	Réduction/suppression du délai de carence pour accéder à la Sécurité sociale (actuellement 3 à 6 mois). → Considéré comme injuste comparé aux étrangers arrivant en France.		
1.20	Portabilité de la CFE lors du retour.		
	Clarifier les procédures pour reconnaissance des prestations perçues à		
1.21	l'étranger.		

PROTECTION JURIDIQUE ET AIDE ADMINISTRATIVE

		Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.22	Accès à une aide juridictionnelle pour les Français de l'étranger, notamment en cas d'incarcération.				

INFORMATION ET COMMUNICATION

		Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)			
Numéro Propositions		Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
1.23	Alléger les justificatifs administratifs demandés pour les démarches.				

2. BOURSES SCOLAIRES ET AESH

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « dispositif des aides à la scolarité, qu'il s'agisse des bourses scolaires ou des aides au financement des accompagnants des élèves en situation de handicap, afin de garantir que ces aides répondent au mieux aux besoins des familles dans un contexte de hausse tendancielle des frais de scolarité, tout en respectant l'impératif de maîtrise de la trajectoire budgétaire ».

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises: L'accès à l'éducation est un enjeu fondamental pour les familles françaises établies hors de France. Depuis leur création, les bourses scolaires permettent à des milliers d'élèves de poursuivre leur scolarité dans le réseau d'enseignement français à l'étranger, malgré l'augmentation constante des frais de scolarité. Parallèlement, le soutien aux élèves en situation de handicap a connu des avancées avec la prise en charge des Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap (AESH), bien que des défis importants subsistent. Aujourd'hui, il est essentiel de mieux comprendre les évolutions du dispositif, ses limites et les moyens d'en améliorer l'accessibilité.

Les Assises de la Protection Sociale permettront d'analyser l'évolution du nombre de boursiers, l'impact des critères d'attribution et les solutions pour éviter que le reste à charge ne devienne un frein à la scolarisation. La question du financement et de l'intégration des élèves en situation de handicap sera également abordée, avec une réflexion sur les conditions de recrutement, la formation et la rémunération des AESH. L'enjeu est clair : garantir un accès équitable et inclusif à l'éducation pour tous les enfants français de l'étranger, sans que des obstacles financiers ne viennent compromettre leur avenir.

Parmi les 25 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur les bourses scolaires et l'AESH, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

AIDES DE LA SCOLARITE

2.1	Réactualiser la valeur du patrimoine immobilier tous les 5 ans
2.2	Former tous les utilisateurs de SCOLAIDE (parents, agents consulaires, chefs d'établissement, DAF, élus, membres CCB)
2.3	Identifier les causes des dysfonctionnements de SCOLAIDE et demander nouveau schéma de fonctionnement plus fluide
2.4	Accompagner la valeur de l'IPPA d'une note expliquant son mode de calcul et les données prises en compte

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)							
Simplification Universalité & particularisme Soutenab		Soutenabilité financière	Applicabilité				

AESH

Numéro	Propositions		
2.5	Prioriser le versement des aides AESH aux familles boursières, tout en maintenant un accès possible aux familles non boursières en difficulté		
2.6	Améliorer le statut juridique et social des AESH via un contrat de droit local déterminé et signé par les établissements		
2.7	Désigner un référent AESH dans chaque établissement		
2.8	Désigner l'administration comme médiateur en cas de conflit avec les familles		
2.9	Mettre en place une formation spécifique pour les AESH		
2.10	I intégrer formation obligatoire à la prise en charge d'élèves à besoins éducatifs particuliers (EBEP) dans parcours de formation initiale et continue des enseignants et assistants d'éducation (AED)		
2.11	Supprimer la condition exigeant un taux de handicap, évalué par la MDPH, supérieur à 50% pour bénéficier de prise en charge de l'AESH		
2.12 Requérir de l'AEFE qu'elle définisse et communique le taux horaire aux parents avant la rentrée scolaire			

Simplification	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière	Applicabilité

2.13	Porter la validité de la décision de la MDPH à 3 voire 5 ans pour éviter la constitution d'un lourd dossier de renouvellement tous les 2 ans
2.14	Désigner une seule antenne MDPH spécifiquement formée et compétente pour les Français de l'étranger
2.15	Créer un mécanisme de pré-financement, type tiers payant (OLES, établissements, caisses de solidarité) pour rémunérer les AESH en attente du versement de leur prise en charge, dès lors qu'une notification MDPH est validée



AIDES A LA SCOLARITE : NOUVELLES PROPOSITIONS CONSOLIDEES

Numéro	Propositions					
2.16	Publier systématiquement des rapports publics sur les critères, montants distribués, répartition					
2.17	Refondre les instructions priorisant clairement l'intérêt de l'enfant					

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)							
Simplification	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière	Applicabilité				

2.18	Harmoniser les pratiques des postes, afficher clairement le reste à charge		
2.19	Faire les visites à domicile AVANT le CCB pour que les membres aient tous les éléments		
2.20	Respecter et prendre en compte les observations des membres CCB bénévoles		
2.21	Ajuster l'enveloppe limitative aux besoins exprimés et conformes aux instructions (et non l'inverse)		
2.22	Soumettre les IPPA aux conseils consulaires des bourses		
2.23	Améliorer la communication aux familles, organiser des réunions d'information		
2.24	Suivre les circonstances ayant amené les familles à ne pas renouveler leur demande de bourse		
2.25	Diriger les familles en difficulté vers les associations et conseillers		

3. L'Avenir de la Caisse des Français de l'Étranger

Contexte et enjeux

Rappel de la demande du gouvernement : étude du « Fonctionnement de la Caisse des Français de l'étranger, afin de permettre à cette dernière d'assurer pleinement sa mission de service public de couverture des risques des assurés résidant à l'étranger, en complément ou en l'absence d'une convention bilatérale de sécurité sociale entre leur pays de résidence et la France, en particulier au profit des plus défavorisés d'entre eux à travers le mécanisme de la catégorie aidée.

Ce que nous proposons dans le cadre des Assises : Depuis 1988, la CFE offre aux Français établis hors de France une couverture Santé adaptée à leurs besoins. Elle propose plusieurs assurances volontaires à la carte : Maladie, Maternité, Accident du Travail, Indemnité Journalière, Accès à la Retraite CNAV. Le profil des 200,000 assurés de la Caisse a évolué en 35 ans et la Caisse aussi.

Les Assises de la Protection Sociale feront le point sur ce qu'est devenue la Caisse aujourd'hui et quels sont ses défis pour demain afin de continuer à accompagner les Français établis hors de France qui l'ont choisie et celles et ceux qui la choisiront au cours des prochaines décennies. Le besoin d'une couverture Santé en lien direct avec le système de protection sociale en France ne disparaîtra pas. La Caisse doit trouver un nouveau modèle dans un environnement fluctuant toujours plus compétitif.

Parmi les 22 propositions retenues par les panélistes de l'atelier sur l'Avenir de la CFE, vous aurez à sélectionner 12 propositions en ligne de la plus importante (1) à la moins importante (12).

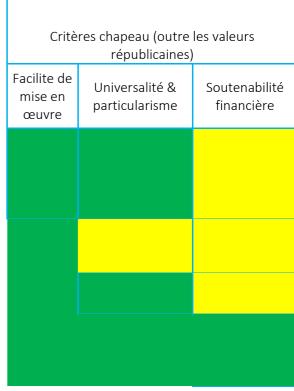
FINANCEMENT ET GOUVERNANCE INSTITUTIONNELLE

					,		républicaines)	
Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Facilite de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.1	Subventionner (sur le budget MEAE affecté aux aides sociales) entre 50% et 100%, tous les ans, le cout de la « Catégorie Aidée ».							
3.2	Au nom de la solidarité nationale et pour financer la mission de service public de la CFE, affecter une partie de la CSG payée par les FDE au budget de fonctionnement de la caisse.							
3.3	Maintenir les tutelles existantes, celles de la Direction de la Sécurité Sociale et de la Direction du Budget en ajoutant celle de la Direction des Français à l'étranger.							
3.4	Intégrer au sein du conseil d'administration des représentants des assurés à parité avec des représentants des élus de terrain.							
3.5	Assurer la formation des administrateurs de la caisse.							
3.6	Afin de travailler en toute transparence avec ses adhérents, publier tous les ans les statistiques sociales et financières de la CFE.							

Critères chapeau (outre les valeurs

RÉFORME DU MODÈLE D'ASSURANCE ET TARIFICATION

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
3.7	Supprimer le principe de « zonage » et garantir une égalité de traitement à tous les adhérents quel que soit leur lieu de résidence, leur âge et leur état de santé.				
3.8	Individualiser les risques afin d'individualiser davantage les cotisations.				
3.9	Élargir les critères d'attribution de la « catégorie aidée ».				
3.10	Étudier un scenario sur le long terme de l'intégration de tous les FDE dans le régime général de la Sécurité Sociale en préservant leurs spécificités.				



AMÉLIORATION DES PRESTATIONS ET REMBOURSEMENTS

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
3.11	Développer une offre « Grand Age et Dépendance ».				
3.12	Introduire un avantage cotisation pour les « adhérents fidèles et vertueux ».				

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)							
Facilite de mise en œuvre	Soutenabilité financière						

MODERNISATION DE LA GESTION ET DES SERVICES

Numéro	Propositions	Impact mesurable	_	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité

Critèr	es chapeau (outre républicaines)	
Facilite de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière

3.13	Encourager une approche de gestion « entrepreneuriale » où analyse comparative, anticipation, adaptation, réactivité et équilibre cotisation/dépense formeraient le b.aba de la relation clients.				
3.14	Développer les outils numériques les plus inclusifs et les plus performants du secteur.				
3.15	Mettre en place des antennes locales, relais de gestion de proximité de la relation client.				

LUTTE CONTRE LA FRAUDE ET CONTRÔLE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
3.16	Autoriser des contrôles réguliers du bien- fondé des prestations avec l'aide des services consulaires (y compris les consuls honoraires) et des techniques de « data mining » (croisement de fichiers : registres, organismes sociaux et fiscaux,).				
3.17	Créer un système d'amende pour les contrevenants.				

Critèr	es chapeau (outre républicaines)	
Facilite de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière

COMMUNICATION ET FORMATION

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité
3.18	Professionnaliser les équipes chargées de la relation client, investissement nécessaire pour transformer la relation client en avantage compétitif.				
3.19	Rendre obligatoire la communication / promotion de la CFE par les services consulaires.				
3.20	Réaliser un guide de la Protection Sociale des FDE et le rendre public par tous les moyens (y compris le site service-public.fr).				

Critères chapeau (outre les valeurs républicaines)									
Facilite de mise en œuvre	Soutenabilité financière								

EXTENSION ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Facilite de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.21	Obliger toutes les institutions françaises de l'étranger à inclure la CFE dans leurs appels d'offre « santé ».							

RETRAITE

						Critères chap	peau (outre les valeu	ırs républicaines)
Numéro	Propositions	Impact mesurable	Egalite d'accès	Acceptabilité & lisibilité	Cout & efficacité	Facilite de mise en œuvre	Universalité & particularisme	Soutenabilité financière
3.22	Permettre aux travailleurs indépendants (non salaries) de cotiser à la retraite française par le biais de la CFE.							